

TRIBUNE



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

OCTOBRE
2015

GAZELCO

CGSP

FGTB Services Publics

71^e année - n°9 - octobre 2015 (mensuel) | dépôt (CHARLEROI) X | P.402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

LA CIBLE, C'EST EUX!



ÉDITO
Les (bons)
sentiments ne
suffisent pas
P. 3



MOBILISATION
Virage au bout de
l'enfer!
P. 4



GAZELCO
Barèmes
P. 13

ENSEMBLE, AVEC FORCE ET SANS PEUR, BRISONS L'ENFERMEMENT DANS L'APPAUVRISSMENT !

TOUS À NAMUR LE 16 OCTOBRE 2015



4 rendez-vous

- En matinée au Théâtre Royal de Namur : **04-PRIVATION** de la vie privée - 10 ans et + ... Ya Basta !
- 13h-15h30 : **clim si you SUSTAINABLE**
- 15h30-19h : Festival des **POTENTIELS...** en action !
- 19h30 : **Parade des lanternes SOLIDAIRES**

Informations pratiques

CONTACT RWLP : Michel Collard - 081 21 21 17 - m.collard@rwlp.be
CONTACT CGSP : Pedro Rodriguez - 0477 284 718 - pedro.rodriguez@ccg-cac.be
CONTACT FGTB : Jojo Burrotte - 0473 96 36 46 - jojo@burrotte@cepag.be

DANS NOS RÉGIONALES

Mons
Congrès statutaire 2016
Appel à candidatures

Le samedi 19 mars 2016 se tiendra le Congrès statutaire intersectoriel de la régionale de Mons.

Un appel aux candidatures est lancé pour les mandats suivants :

- un Secrétaire régional intersectoriel : Philippe Leclercq, sortant et rééligible ;
- quatre Vérificateurs aux comptes : Martine Lejeune, René Vandeville, Jean-Luc Delaunois, Claude Decamps, tous sortants et rééligibles.

Les élections se dérouleront conformément au règlement intersectoriel de la régionale de Mons ainsi qu'aux statuts fédéraux de la CGSP.

Les actes de candidatures respecteront le règlement intersectoriel de la régionale de Mons et devront être adressés par lettre recommandée pour le 3 novembre 2015 :

Jean-Marc Durieux
 Président de la CGSP Mons-Borinage
 Rue Lamir 18/20 - 7000 Mons

« OXI ! BASTA ! ENOUGH ! CONSTRUISONS UNE AUTRE EUROPE »

Non à l'austérité, à la pauvreté, au TTIP, au racisme et à la corruption. Solidarité sans frontières.



JOURNÉES D' ACTIONS ET ARRIVÉE DES EURO MARCHES

Bruxelles-Namur
15, 16 & 17 octobre 2015

Notre OXI ! NON ! est un OUI ! À l'égalité, aux droits économiques et sociaux et à une réelle démocratie, un OUI ! Pour la réduction des dettes, un OUI ! Pour la justice climatique et OUI ! Pour la souveraineté alimentaire.

AU PROGRAMME...

LE 15 OCTOBRE, des **MARCHES ARRIVERONT D'EUROPE** à Bruxelles lors de la mobilisation initiée par l'Alliance D19-20, plateforme réunissant 98 organisations, et visant à travers des actions diversifiées et non violentes à **ENCERCLER LE SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT DE L'UE**.

LE 16, plusieurs **ACTIONS ET DÉBATS** auront lieu avec notamment une manifestation contre l'appauvrissement à Namur. A Bruxelles, **UNE CONFÉRENCE CITOYENNE SUR LA DETTE** et **UN MEETING SUR LES ALTERNATIVES POLITIQUES EN EUROPE** ainsi que des débats et ateliers sur différentes luttes en cours en Belgique et en Europe. Le 16 est aussi la journée mondiale de l'alimentation.

LE 17, après-midi, une **MANIFESTATION EUROPÉENNE** est prévue à Bruxelles avec d'importantes délégations internationales. La date est symbolique puisqu'il s'agit de la journée internationale de lutte contre la pauvreté.

RE JOIGNEZ-NOUS ! | #OX15 | fb event : OX15.eu |




MANIFESTATION NATIONALE

Mercredi-11h
7 octobre
Gare du Nord-Bruxelles



Les (bons) sentiments ne suffisent pas

L'afflux massif de réfugiés venant de Syrie, d'Irak, d'Afghanistan, de Lybie ou d'ailleurs devrait nous interpellé à de nombreux points de vue.

L'attitude du gouvernement Jambon-Francken est éloquente quant à la gestion dogmatique de ce gouvernement fédéral-flamand. En effet, en juillet, il fermait encore des centres d'accueil pour demandeurs d'asile alors que les conséquences du conflit syrien notamment étaient, sinon déjà visibles, à tout le moins tout à fait prévisibles en termes de crise humanitaire et migratoire. Mais, comme il est bon ton de fermer des services publics, fermons-en allègrement ! Quitte à les rouvrir deux mois plus tard et ce en dépit des coûts engendrés par ces manœuvres politiques et des conséquences sociales et psychologiques sur le personnel de ces centres. Et sur les personnes qui y sont habituellement accueillies.

Les décisions de réouverture sont marquées par une nécessité mais surtout par une mauvaise volonté manifeste. La plupart des lieux d'accueil n'offrent pas les infrastructures minimales à un accueil décent de ces personnes qui ont déjà connu le pire de ce que l'on puisse vivre. Les tweets et autres commentaires déplacés de Théo Francken sont scandaleux de cynisme pour qui connaît la situation du centre d'urgence ouvert dans la précipitation dans des bâtiments proches de l'Office des Étrangers à Bruxelles.

Les relents nauséabonds se multiplient, entretenus et légitimés par différents mandataires, non seulement de l'extrême droite, mais aussi dans les partis qui défendent un projet du vivre ensemble. En tant qu'organisation syndicale, pas de quartier aux idées de l'extrême droite et au racisme ! Toute prise de position contre l'accueil des réfugiés est inacceptable.

Cela ne suffit pas pour autant. Les bons sentiments ne suffisent pas. Une analyse politique est nécessaire. Nous devons nous interroger sur les raisons de la montée de ce repli sur soi afin de le combattre efficacement, et rappeler à tous à quoi mène ce type de discours et quelles sont les valeurs inhérentes à la société que nous voulons construire à travers nos combats.

La politique menée par ce gouvernement sous le sceau d'une nécessaire austérité accentue l'individualisme. En effet, chacun tente de sauver le peu qui lui reste sans pour autant remettre en question les politiques qui s'attaquent aux conquêtes sociales.

Les travailleurs et travailleuses qui voient leurs acquis détricotés au quotidien, que ce soit dans le domaine des allocations familiales, des soins de santé, du chômage, des pensions, de la rémunération cherchent légitimement les causes de la dégradation de leur situation.

Et les mandataires politiques flamands qui expliquent que c'est la faute des Wallons paresseux ou des socialistes mauvais gestionnaires ne font que lancer des écrans de fumée pour cacher les vrais responsables. Le vrai coupable de cet appauvrissement des classes moyennes et des pauvres, c'est la politique actuelle qui ne fait qu'enrichir les rentiers, ce 1 % de la population qui détient plus d'un tiers des richesses et qui s'enrichit toujours plus !

C'est pourquoi nous devons expliquer à nos membres et aux travailleurs que les réfugiés ou les migrants ne sont pas responsables ni de la dette en Europe ou en Belgique, ni des délocalisations d'entreprises, et encore moins des mesures d'austérité imposées par ce gouvernement des droites. Au contraire, de nombreuses études scientifiques le démontrent, les réfugiés et les migrants créent des richesses en Belgique ! C'est tout l'opposé du dumping social, phénomène rendu possible par une réglementation européenne défaillante, où des travailleurs, avec la bénédiction de ce gouvernement, viennent travailler en Belgique tout en étant payés au niveau de leur pays d'origine (et y paient impôts et cotisations), soit moitié moins qu'un travailleur belge qui effectue le même travail. Encore un système qui profite aux détenteurs des capitaux qui organisent et financent cette fraude sociale et fiscale.

Aucun des problèmes mis en avant pour justifier le repli sur soi n'est causé ou aggravé par l'arrivée de réfugiés.

Ce sont les politiques d'austérité et de mise en compétition des conditions de travail - qui atteignent plus de 90 % de la population - qui sont dangereuses. Le capitalisme nous a déjà menés au fascisme et à la guerre. Ce « néo capitalisme » va de manière aussi certaine nous y mener une nouvelle fois, si nous n'y prenons garde.

Combattons ces politiques néfastes le 7 octobre, le 9 avec les cheminots, le 16 octobre à Namur mais surtout ne nous trompons pas d'adversaires !

La solidarité n'a jamais nui à ceux qui la pratiquent ! Au contraire !

Virage au bout de l'enfer !

Le 1^{er} septembre dernier, le Comité de la CGSP wallonne s'est réuni à Namur en vue d'établir sa stratégie face aux attaques répétées du gouvernement fédéral contre les services publics.

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ! L'obstination de ce gouvernement à s'en prendre aux travailleurs, et tout particulièrement à ceux des services publics, atteint désormais l'insupportable. Nul doute que Charles Michel aurait dû écouter la colère qui a fait trembler la Belgique à l'automne dernier. Mais il s'est entêté dans son arrogance de classe ; il n'a eu de cesse d'exploiter l'immonde spectre sécuritaire ; il s'est acharné à plonger dans la misère les plus fragiles d'entre nous. À semer autour de lui autant de mépris, de mensonges et de malheurs, il va à présent récolter non plus notre colère mais bien notre révolte !

Ce n'est pas faute de l'avoir averti, d'avoir essayé de le convaincre ou même de négocier. Fi ! De paroles reniées en mesures scélérates, de coupes budgétaires en sauts d'index, de cadeaux fiscaux aux riches en démantèlement de notre protection sociale, rien ne nous a été épargné ! De surcroît, comme si tout cela ne suffisait pas, en voilà encore ! Et encore pire ! Plus de 7 milliards d'euros de nouvelles économies qui viennent accroître le fardeau des 3 milliards supportés par les travailleurs l'année passée. Sous couvert d'un soi-disant « virage fiscal », c'est l'ensemble du monde du travail que le gouvernement Michel envoie dans le mur !

Tax-shift, virage au bout de l'enfer !

De quel tax-shift parle-t-on ? S'il s'agit de soulager les prélèvements sur les revenus du travail en déplaçant la fiscalité sur des revenus qui jusqu'ici contribuent peu ou pas force est de constater que l'objectif est complètement raté. C'est tout le contraire qui a eu lieu ! Et une fois de plus, ce « virage fiscal » nous mène au bout de l'enfer ! Il vise à réduire encore la part de cotisations sociales payées en tant que salaire par le patronat et à compenser le manque de recettes par un nouveau détricotage de la protection sociale, des coupes sombres dans les services publics et par une nouvelle fiscalité des plus injustes puisque basée sur la TVA, qui proportionnellement touche moins les revenus aisés que les autres. Le monde à l'envers !

Miettes au privé, disette au public

Concrètement, les travailleurs des services publics vont dans ce contexte subir une triple peine !

En tant que citoyen

Il a osé ! Charles Michel nous refait le coup de Dehaene en prétendant veiller à notre santé ! En ponctionnant près de 4 milliards d'euros dès ce 1^{er} septembre en augmentant

les accises sur l'alcool, le tabac, le diesel et même les boissons sucrées (*ne vous en faites pas pour Coca-Cola, ses intérêts notionnels restent eux toujours en place !*) et par une inique hausse de TVA de 6 à 21 % sur l'électricité (*ne vous en faites pas non plus pour Electrabel qui voit sa rente nucléaire baisser de 72 % et passer de 469 millions à 130 millions d'euros*). N'étant plus à une bassesse près, ce gouvernement réfléchit sérieusement à ne pas comptabiliser cette hausse dans un prochain index. On se rappellera à escient également tant la gestion catastrophique de notre approvisionnement électrique que le triomphe autoproclamé des libéraux d'avoir à l'époque réduit le taux de TVA à 6 %...

Ne nous laissons pas non plus leurrer par la prétendue contribution demandée au capital. La seule d'ailleurs et elle touchera davantage la classe moyenne que le 1 % très riche. En effet, c'est l'épargne qui est visée avec une hausse du précompte mobilier de 25 à 27 %. Profitons de l'occasion pour nous gausser de la soi-disant taxe sur les plus-values boursières spéculatives mise en place par ce gouvernement puisqu'elle ne s'adressera qu'aux montants supérieurs à... 10 millions d'euros. On en rirait presque ...

En tant que travailleur

Directement visés, les plus fragiles : les malades, les chômeurs, les pensionnés...

Sur 1,5 milliard de restrictions, près de 800 millions sont à charge de la seule sécurité sociale !

Les mesures sont toutes plus ignobles les unes que les autres. Jugeons-en ! : remise forcée au travail des malades, notamment de longue durée ; calcul de leur allocation sur le revenu moyen depuis un an et non le dernier salaire, abandon de la promesse d'un deuxième mois de salaire garanti en cas d'incapacité de travail, mise à contribution des mutuelles, enveloppe fermée en soins de santé, etc.

Oubliez également les crédits-temps, les allocations de garantie de revenus, les majorations pour travail de nuit et de week-end, votre épargne-pension...

Nulle commisération pour les chômeurs : qu'ils soient jeunes et sans allocations d'insertion ou plus âgés qui voient la dégressivité de leur allocation s'amplifier...

Oh, ne doutant de rien, ce gouvernement aura sans doute l'outrecuidance de prétendre offrir cent euros aux bas et moyens salaires... Ce sont là les seules *miettes* tombées de la table mais à y regarder de plus près, cette mesure n'entrerait en vigueur qu'en 2016, voire 2018. Par contre, la hausse de

Clic-gauche : Stop aux propos haineux sur l'Internet

Ce 4 septembre, l'ASBL La Cible a inauguré la plateforme www.clic-gauche.be dont l'objectif est de lutter contre la diffusion des propos haineux sur les réseaux sociaux et Internet. La CGSP wallonne a participé à la création de cette plateforme et en est un membre actif.

Internet, et singulièrement les réseaux sociaux, sont un lieu formidable de liberté d'expression et d'échanges entre citoyens. À travers des réseaux comme Facebook ou Twitter, nous nous exprimons, nous commentons et débattons de l'actualité. Ils favorisent une démocratie que nous pourrions qualifier de 2.0. Cependant, ces nouveaux lieux de débat sont régulièrement pollués par des propos haineux, agressifs qui, malgré leur caractère répréhensible, ne font l'objet d'aucune modération ou contrôle par les responsables des sites sur lesquels ils sont publiés.

Lutter contre les propos haineux

Le Centre pour l'Égalité des Chances définit la discrimination numérique comme *la représentation par des moyens numériques de contenus et de comportements discriminatoires*. L'apparent anonymat qu'offrent les réseaux sociaux et sites web favorise ce type de comportements et rend plus difficile les actions légales pour les combattre. Pour autant, il n'est pas admissible de laisser les auteurs de ces propos instaurer un climat de haine, où le racisme, la xénophobie ou encore l'homophobie sont relayés sans retenue et où de fausses informations sont sans cesse diffusées afin d'influencer l'opinion publique par la peur et le repli identitaire.

Néanmoins, agir seul face à son écran reste difficile pour les internautes. Soit parce qu'ils ne possèdent pas toujours une contre-argumentation précise, soit parce qu'ils prennent le risque de subir de la part de ceux qui véhiculent les propos haineux des attaques certes virtuelles mais néanmoins violentes et intimidantes. Partant de ce constat, l'ASBL La Cible a mené une réflexion afin de créer un outil à destination des internautes qui souhaiteraient s'opposer à ces propos. Cet outil, baptisé Clic-gauche, se décline en un site Internet www.clic-gauche.be, une page et un groupe Facebook et un mot-clé (hashtag) #clicgauche.

Contributeurs et veilleurs : tous cyber militants !

Clic-gauche est avant tout une communauté de membres actifs sur Internet et les réseaux sociaux. Les membres ont deux profils, les veilleurs-ses et les contributeurs-trices. Les contributeurs participent à la collecte et à la rédaction des argumentaires disponibles sur le site et sur la page Facebook. Ils servent aussi de relais pour des actions concrètes comme



les plaintes et participent à l'évolution du projet dans sa globalité. Les veilleurs restent attentifs sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet afin de prévenir la communauté des contenus haineux qu'ils rencontrent. Ils jouent un rôle de cyber-militant et aident aussi à faire connaître la communauté auprès de leur réseau afin d'en agrandir le nombre de membres actifs.

Les trois outils de #clic-gauche

En premier lieu, le site Internet sur lequel les internautes peuvent solliciter l'aide de la communauté pour supprimer un contenu haineux ou pour lui opposer une contre-argumentation. Il fournit également une boîte à outils qui reprend des articles de presse, des dessins, des textes et des liens Internet afin d'enrichir l'argumentation des membres et déconstruire les fausses informations diffusées. L'internaute peut aussi y copier des messages pré-rédigés rappelant le cadre légal sur les propos racistes, diffamatoires, homophobes, xénophobes ou discriminants.

Ensuite, la page publique Facebook¹ sert de relais en temps réel des pages, groupes ou ressources dont l'objectif est de véhiculer des propos haineux. Les membres de la page peuvent y poster les liens qu'ils jugent inadéquats afin d'alerter la communauté clic-gauche.

Enfin, le groupe privé Facebook sert de lieu d'échange entre contributeurs et veilleurs. Ce groupe privé à l'avantage de faciliter les discussions des membres sans craindre les attaques des internautes qui véhiculent ce type de propos discriminants. Via le groupe ou la page, les contributeurs, aidés des internautes, organisent des « alertes » lors desquelles tous les membres de la communauté clic-gauche sont appelés à répondre un message identique ou à envoyer un e-mail à la personne responsable du site ou à l'auteur de propos haineux afin de le contraindre à supprimer le propos ou à le modifier.

En utilisant le mot-clé #clicgauche dans vos tweets et statuts Facebook, vous identifiez vos contributions à la communauté. Plus d'information sur www.clic-gauche.be

1. www.facebook.com/clicgauche.be

Migrants

Je ne suis ni d'Athènes, ni de Corinthe, je suis citoyen du monde.

Socrate

« L'arrivée de milliers de personnes et de familles sur le territoire de l'Union européenne » ou « une nuée de migrants envahissent l'Europe » ? Deux phrases qui relatent exactement le même phénomène, deux phrases qui évoquent l'arrivée de réfugiés fuyant la guerre ou des conditions politiques, culturelles, religieuses, climatiques, sociales et économiques intenables et indescriptibles.

Ces deux phrases, par le choix des mots, induisent des perceptions différentes. Comme dans d'autres champs, le choix des

mots est tout sauf neutre. Et c'est ainsi que face à cet exode, nous assistons au cours de cet été à une valse-hésitation sur la manière de traiter du sujet : migrants, réfugiés, clandestins. En quoi ceci est-il important et pourquoi certains tendraient-ils à préférer un terme à un autre ? Comme le souligne Marco Martiniello, « le traitement politique d'une question dépend fortement de la manière dont elle est formulée »¹. Ainsi, dans un premier temps, les médias dominants et les hommes et femmes politiques ont eu tendance à utiliser quasi exclusivement le terme de migrant afin de surfer sur l'antienne martelée sans cesse des migrants pour raisons économiques (indépendamment du fait que le mot « migrant désigne au sens propre une personne quittant son pays pour un autre-elles que soient ses motivations »².)

Les mots sont l'émotion !

Dans l'exemple repris ci-dessus, parler de migrants au lieu de personnes a également pour effet de déshumaniser, d'introduire une distance. Par cette froideur sémantique, cette aseptisation, il sera plus facilement acceptable de « refouler un migrant indéfini... et de ne pas venir en aide à un réfugié »³.

Le terme de réfugié évoque quant à lui

immédiatement le registre historique (la guerre civile espagnole, le régime nazi...) et le domaine juridique (et les droits fondamentaux de la personne qui y sont liés, songeons à la Convention de Genève).

Mais, indépendamment de la manière de qualifier ces êtres humains fuyant l'horreur, les autres mots sont déterminants. Tout d'abord évoquer le spectre de l'invasion est tout sauf neutre. Par ailleurs, c'est le Premier Ministre britan-

nique David Cameron qui a parlé d'une *nuée* de migrants alors que le terme de *nuée* s'applique aux insectes, pas aux humains

(comment, par ailleurs ne pas voir une analogie avec la « *grogne* » des syndicalistes ?). De son côté, Nicolas Sarkozy a comparé les arrivées en Europe à une canalisation qui explose. Le recours à ce registre distille à flux tendu le rejet et la peur, sentiments propices à la prolifération de propos haineux.

Nul ne choisit où il naît !

Or, les migrations ont de tout temps existé. Et dans le cas présent, il semble plus aisé de désigner les exilés comme étant responsables alors qu'ils n'ont pas déclenché les guerres, ils n'ont pas nécessairement choisi le système économique qui les broie ou ils ne sont pas non plus responsables des changements climatiques qui rendent leurs conditions de vie intenables. En somme, ils ne sont nullement responsables des causes profondes qui les poussent à partir à

contrecœur (qui quitte ses proches de gaité de cœur ?). En fin de compte, nul ne choisit où il naît, ni le contexte dans lequel il faut vivre et/ou survivre.

Et si, pour nous, le choix entre migrant et réfugié ne se pose pas, il s'agit toutefois de percevoir que c'est bel et bien le cas pour certains et la lucidité glanée à ce sujet nous permet de mieux saisir les fins qu'ils/elles poursuivent.

Nous pouvons également nous demander « *moralement et philosophiquement, en quoi {il est} plus légitime de quitter son pays parce qu'on y est menacé dans son intégrité physique que parce qu'on n'y a aucune perspective d'avenir ?* »⁴

En ces temps de frilosité politique, il faut rappeler que le droit à la migration existe pour protéger les plus vulnérables ; que les migrations apportent un enrichissement culturel et social par les échanges qu'elles induisent et que les flux résultent, avant tout autre chose, de rapports de force.

1. Marco Martiniello, « *En finir avec les amalgames : l'indispensable distinction entre les réfugiés et les migrants* » <http://blogs.ulg.ac.be/marcocmartiniello/>
2. <http://www.ledevoir.com/international/actualites-internationales/448714/crise-migratoire-migrants-refugies-clandestins-le-choix-des-mots>
3. Marco Martiniello, op.cit.
4. Élodie Blogie, « *Entretien avec François De Smet : nous sommes face à la pire crise humanitaire depuis la 2^e guerre mondiale* », *Le Soir*, 3 septembre 2015.

Évoquer le spectre de l'invasion est tout sauf neutre



La CGSP-Bruxelles en campagne pour les élections sociales

C'est du 16 au 22 mai prochain que les élections sociales auront lieu dans notre pays. La CGSP-Bruxelles s'y implique activement car plusieurs de ses secteurs sont concernés. Le défi pour nos candidat(e)-délégué(e)s sera de porter plus haut encore les valeurs de notre organisation syndicale socialiste et progressiste et leur engagement en faveur des tous les travailleurs.

Organisées tous les quatre ans, les élections sociales permettent aux travailleurs d'élire leurs représentants au Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) et au Conseil d'entreprise (CE) qui sont les instances, au niveau l'entreprise ou de l'institution, où ils peuvent discuter et négocier.

Si elles sont de rigueur dans les entreprises privées, la règle est différente dans les services publics où c'est le statut syndical qui règle les principes de représentation des travailleurs. Il s'agit alors d'élections syndicales où chaque secteur désigne ses délégués lors d'un congrès. Cependant, tous les services publics ne sont pas régis par le statut syndical et les élections sociales y sont de mise comme dans le privé.

Services publics dans l'âme

Certains services publics, en raison du caractère commercial de leur activité ou de l'évolution de leur statut juridique relèvent du secteur privé. C'est le cas du secteur Gazelco qui affine les travailleurs du secteur de l'énergie et de TBM (tram-bus-métro) qui rassemble les travailleurs des transports en commun à l'exception de la SNCB. Suivant notre approche syndicale de la société, les secteurs stratégiques de l'énergie et des communications, tout comme celui de l'eau, sont des richesses communes qui devraient relever de la

puissance publique. C'est pourquoi, ils restent attachés à la CGSP.

D'autres institutions de service public n'ont pas de statut syndical spécifique et les élections sociales y permettent une représentation démocratique des travailleurs. Plusieurs secteurs de la CGSP-Bruxelles sont concernés, parfois pour la même institution.

Secteurs Enseignement et Onderwijs

Les élections sociales concernent les représentants du corps académique de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et du personnel académique, administratif et technique de la Vrije Universiteit Brussel (VUB) ainsi que ceux du corps enseignant de l'École de promotion sociale et de formation continue (EPFC) et de la Haute école Ilya Prigogine, de l'École Decroly, l'Institut Reine Fabiola.

Secteur Para-Bru

Les élections sociales concernent le personnel administratif, scientifique et technique de l'ULB ainsi que Stater-Belgium s.a., ancien Office central de crédit hypothécaire.

Secteur AMiO

Il s'agira d'élire les représentants de l'asbl Service social qui gère le mess du SPF Affaires sociales et santé publique. La Loterie nationale, devenue société anonyme de droit public (entreprise privée, dont l'actionnaire est exclusivement public), connaîtra également des élections sociales.

Secteur Culture

Au Théâtre royal de la Monnaie et à l'Orchestre national, les représentants élus auront fort à faire pour défendre le personnel touché de plein fouet par les effets pervers des coupes sombres dans les budgets.

Secteur TBM

Avec près de 7 700 membres du personnel, la STIB est l'une des plus importantes entreprises bruxelloises. C'est la Région de Bruxelles-Capitale qui exerce la tutelle. Son comité de gestion est composé de représentants des 19 communes et de représentants du personnel, qui y ont chacun voix consultative. Un des enjeux des prochaines élections sociales sera de proposer une liste de candidats bien représentative des divers métiers et profils variés de ses travailleurs.

Engagement militant

Vous êtes délégué ou déléguée et cette fois, vous envisagez d'être candidat(e) pour la première fois ou de vous représenter. Vous savez déjà que les luttes seront rudes et les défis nombreux. Mais vous ne serez pas seul(e). Si vous êtes élu(e), vous pourrez compter sur le soutien de la FGTB et du secteur qui aura présenté votre candidature, de Camarades plus chevronné(e)s, de formations. Nous reviendrons sur les enjeux particuliers pour les secteurs de la CGSP et sur les moments forts de la campagne qui commence.

Dans le contexte politique et social actuel, votre engagement est plus que jamais nécessaire, voire salutaire ! Il témoigne de votre attachement militant pour le projet d'une société juste, solidaire et fraternelle que porte avec détermination et combativité la FGTB.

Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général de l'IRB-CGSP

Voir aussi www.fgtb2016.be
Guide élections sociales 2016

www.cgsp-acod-bru.be



Dix raisons d'ouvrir les frontières

Par Michel Agier et François Gemenne



Photo : Virginie Delattre

Entre 2000 et 2014, 40 000 migrants sont morts aux frontières, dont 22 000 en tentant de rejoindre l'Europe, qui est aujourd'hui devenue, pour eux, la destination la plus dangereuse au monde. Pour la seule année 2014, plus de 3 500 sont morts noyés en Méditerranée.

Le décompte macabre continue chaque jour. Et les survivants sont bloqués aux frontières externes mais aussi internes de l'Europe, multipliant les situations de mise à l'écart, de violence et d'humiliation. Cela au nom d'une raison d'États européens qui disent répondre aux peurs et aux demandes des habitants pour plus de sécurité, de contention et d'imperméabilité. Et pourtant, nous affirmons qu'il serait plus rationnel, plus juste, plus sûr, d'ouvrir les frontières. À l'opposé de l'idée trop répandue dans les médias et les discours politiques, cette proposition n'a rien d'un fantasme naïf et irréaliste. Au contraire : c'est l'ouverture des frontières qui permettrait enfin de sortir d'un engrenage de violences qui a déjà fait des milliers de morts parmi les migrants, et de dessiner un horizon pour un véritable projet politique européen en matière d'asile et d'immigration.

Voici dix raisons pour lesquelles il faut ouvrir les frontières.

1. Parce que fermer les frontières ne sert à rien

Notre premier argument est de bon sens. Le fait migratoire est un fait social, une réalité du monde contemporain, auquel il est absurde de vouloir résister. Vouloir empêcher les migrations est aussi vain que de vouloir empêcher la nuit

de succéder au jour. Les gens ne choisissent pas de migrer ou de rester parce qu'une frontière est ouverte ou fermée. L'idée que la fermeture des frontières puisse limiter les flux migratoires est irréaliste et criminelle, et méconnaît complètement la réalité des migrations. Elle ne fait que rendre les déplacements plus précaires, plus coûteux et plus dangereux, transformant la Méditerranée en charnier. Ouvrir les frontières, c'est avant tout permettre aux gens de migrer dans des conditions sûres et dignes, c'est mettre un terme à la tragédie qui se joue aux frontières de l'Europe.

2. Pour lutter contre les passeurs

Ouvrir les frontières, légaliser les mobilités de tous, c'est tuer dans l'œuf le business de ceux qui ont fait profession du trafic de cargaisons humaines, en profitant, de plus en plus et de manière de plus en plus dangereuse, d'une économie de la prohibition. Ouvrir les frontières, c'est la manière la plus efficace de lutter contre les passeurs. C'est permettre aux migrants d'arriver en avion plutôt qu'en bateau.

3. Parce que l'invasion annoncée est un fantasme

Aucune enquête n'a prouvé la véracité des « appels d'air » ou des « invasions » tant annoncés et fantasmés. La construction du mur entre le Mexique et les États-Unis n'a nullement ralenti les flux migratoires entre les deux pays, pas plus que l'ouverture de la frontière entre l'Inde et le Népal n'a provoqué d'afflux massifs de migrants, comme l'ouverture des frontières au sein de l'Europe de Schengen. Ni l'opération de sauvetage Mare Nostrum, menée par l'Italie en 2014, ni les régularisations de

migrants en situation irrégulière (600 000 en Espagne en 2005, 500 000 en Italie en 2006, près de cinq millions aux États-Unis en 2014, etc.) n'ont jamais provoqué d'augmentation soudaine et significative de la migration « clandestine ». Elles ont juste permis de commencer à réconcilier les migrants avec leurs sociétés de départ et de destination.

4. Pour permettre aux migrants de rentrer au pays

Argument paradoxal, et pourtant : ouvrir la frontière, c'est certes laisser entrer le migrant, mais c'est aussi lui permettre de repartir sans inquiétude. Beaucoup de migrants sont aujourd'hui coincés dans leur pays de destination, par peur de ne plus pouvoir y revenir ensuite si jamais ils en sortaient. Ouvrir les frontières rendrait la mobilité plus fluide, et permettrait à des milliers de migrants de rentrer au pays voir une famille qu'ils n'ont parfois pas revue depuis plusieurs années.

5. Parce que les migrants pourront déployer tout leur potentiel économique

Toutes les études montrent que la contribution économique des migrants à leur pays de destination est d'autant plus positive que leur situation y est sûre et légale. Rendre toutes les migrations légales ferait de facto disparaître l'immigration « clandestine », et permettrait aux migrants de déployer leur plein potentiel économique dans le pays d'accueil.

Leur contribution économique est aussi dirigée vers leur pays d'origine : les transferts financiers des migrants vers leurs familles représentent trois fois le montant de l'aide officielle au développement versé par les pays industrialisés. Il est absurde de lier l'aide au développement au contrôle des migrations puisqu'au contraire, c'est la mobilité qui est un facteur potentiellement puissant de développement.

6. Pour permettre un progrès social

L'embauche des travailleurs étrangers en situation irrégulière dans les pays riches est un « dumping social », l'équivalent d'une « délocalisation sur place » : les pires conditions sociales sont imposées à des travailleurs sans droits. La légalisation des migrants leur donnerait accès aux mêmes droits et aux mêmes rémunérations que les autres salariés. Elle rendrait visible leur participation à l'économie du pays d'accueil, notamment par leur contribution – et celle de leurs employeurs – aux prestations sociales. Par nature, la migration « illégale » n'existe plus avec des frontières ouvertes. Les situations de précarité administrative disparaissent et les conditions de travail s'améliorent et s'harmonisent.

7. Parce que la liberté de circulation est un droit fondamental

Le droit de quitter son pays est inscrit dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. C'est une question de liberté et d'égalité. Le destin des uns et des autres est déterminé par l'endroit où ils(elles) sont né(e)s. C'est la fermeture des frontières qui crée le privilège du lieu de naissance, cette inégalité insupportable. L'ouverture des frontières reconnaît la légitimité de toute migration, et le droit à la mobilité de chacun.



Photo :
Isabelle Marchal

8. Pour mieux connaître les migrants et mieux protéger ceux qui en ont besoin

Il faut le répéter : ouvrir les frontières, ce n'est pas supprimer les frontières. Soyons légalistes : le fait d'autoriser les libres circulations permettrait de mieux les accompagner, de savoir où vont les migrants et dans quelles conditions. C'est s'assurer que les migrations se déroulent dans les meilleures conditions possibles pour tous, et que ceux qui ont besoin d'être protégés le soient effectivement.

9. Parce qu'il est possible de remettre l'hospitalité au centre de la politique

Des voisins solidaires et mobilisés, un tissu associatif dense capable d'organiser l'accueil des étrangers et aider leur insertion, des villes qui créent de meilleures conditions de logement en centres d'accueil pour les errants : telles sont les formes d'une hospitalité sans condition qui existent déjà dans la société et qu'un gouvernement aurait la possibilité de mobiliser et d'aider, à l'opposé de la guerre aux migrants qui forme aujourd'hui le régime officiel de pensée et d'action.

10. Pour réaffirmer l'unité de l'Homme

Dans les années 1930, les juifs ou les exilés espagnols étaient devenus des « indésirables ». Aujourd'hui, face au retour de l'idée qu'une partie des humains sont indésirables, nous avons le choix de réaffirmer l'unité de l'Homme et traduire cette idée en politique.

Contre l'obscurantisme, il s'agit simplement de relancer l'humanisme.

Michel Agier est anthropologue, directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement et directeur d'études à l'EHESS. Il a publié, aux Éditions La Découverte, « *La condition cosmopolite* » (2013) et « *Un monde de camps* » (sous sa direction, 2014).

François Gemenne est politologue, enseignant aux universités de Liège et de Versailles-Saint-Quentin, directeur exécutif du programme Politiques de la Terre à Sciences-Po. Il va publier, en 2016, « *Vive l'immigration* », aux Éditions La Découverte.

Article issu de *Syndicats FGTB*, n° 13, 10 juillet 2015

**ENSEMBLE, AVEC FORCE ET SANS PEUR,
BRISONS L'ENFERMEMENT DANS L'APPAUVRISSMENT !**

**TOUS À NAMUR
LE 16 OCTOBRE 2015**



GRANDE JOURNÉE ET SOIRÉE DE MOBILISATION

CONTRE

- l'appauvrissement qui atteint tout le monde, jusqu'à la dé-privation de la vie privée des plus appauvris...
- l'appauvrissement qui atteint toutes les richesses collectives et solidaires...
- la désinformation qui occulte les causes et leurs responsables et stigmatise le peuple.

POUR

- un front social élargi progressiste... peuple et collectifs en action ensemble...
- la défense et la reconnaissance des potentiels des populations...
- la défense des acquis qui ont fait leur preuve et des innovations pertinentes solidaires.

4 RENDEZ-VOUS

- En matinée au Théâtre Royal de Namur : **dé-PRIVATION** de la vie privée - 10 ans et + ... **Ya'Basta !**
- 13h-15h30 : **dans la rue ENSEMBLE...**
- 15h30-19h : Festival des **POTENTIELS...** en action !
- 19h30 : **Parade des lanternes SOLIDAIRE...**

INFORMATIONS PRATIQUES

CONTACT RWLP | Michel Collard

081 31 21 17 • m.collard@rwlp.be

CONTACT CSC | Pedro Rodriguez

0477 284 718 • pedro.rodriguez@acv-csc.be

CONTACT FGTBW | Jojo Burnotte

0473 96 36 46 • joseph.burnotte@cepag.be

La journée est organisée par le RWLP, dans le cadre d'un large partenariat avec la Ville de Namur et le monde associatif, et en coopération avec la CSC et la FGTB wallonnes.

Nouveau régime fiscal des produits d'épargne pension - ou comment remplir les caisses de l'État en poussant le produit

Les modifications portent essentiellement sur la fiscalité du troisième pilier des pensions (pensions complémentaires conclues à titre individuel) et font suite aux décisions prises en octobre dernier.

Décisions qui veulent réduire de 30% la fiscalité sur les produits d'épargne pension pour en augmenter l'attractivité.

La taxe existante dont doivent s'acquitter les titulaires d'un compte une fois arrivés à l'âge de 60 ans diminue de 10% à 8% mais en échange l'État effectue un prélèvement anticipatif de 1% du capital (accumulé au 31/12/2014) par an entre 2015 et 2019.

Plafonnés à 940 euros, ces versements anticipés donnent droit à une réduction d'impôt de 282 euros.

Les épargnants gagnent d'un côté ce qu'ils perdent de l'autre.

En effet, les sommes prélevées anticipativement sur le capital pendant 5 ans vont diminuer d'autant le capital accumulé et faire ainsi baisser le rendement global de l'épargne.

Inégalitaire dans les faits, cette dernière mesure affectera différemment les jeunes épargnants que ceux proches de la pension, les cinq prélèvements de 1% sur le capital accumulé n'ayant de toute évidence pas le même poids pour les deux catégories.

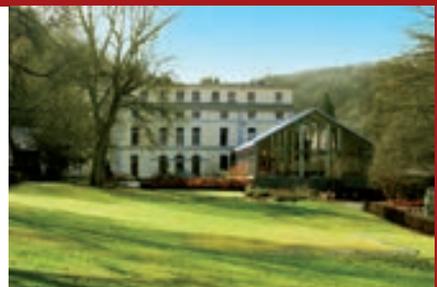
Les premiers prélèvements étaient attendus pour le 1^{er} septembre, ils seront récoltés par les institutions financières et reversés à l'État.

Sur les 15,3 milliards d'euros accumulés sur ces fonds de pension, l'état devrait toucher un peu plus de 100 millions cette année avec le premier prélèvement soit plus d'un demi-milliard en 2019.

Michel Howart



30% de réduction
pour les affiliés CGSP
sur la nuitée sur base du prix affiché



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - reservation@casteldepontalesse.be - 082 22 28 44 - www.casteldepontalesse.be

BARÈME MINIMUM SECTORIEL AGENTS N.C.T. CP326

(Non applicable pour EBL - LABORELEC)

INDEX	Klasse - Classe														1822,87					
	14 - 13		12 - 11		10		9		8		7		6 - 5			4 - 3		2 - 1		NORM
1,0066	HA1	HA2	HB1	HB2	G1	G2	F1	F2	E1	E2	D1	D2	C1	C2	B1	B2	A1	A2	1,1061	
Anc	2293,63	2752,36	2339,50	2807,40	2433,55	2920,26	2582,00	3098,40	2759,13	3310,96	2971,58	3565,90	3215,54	3858,65	3512,01	4214,41	3884,64	4661,57	100,00	120,00
39	2293,63	2752,36	2339,50	2807,40	2433,55	2920,26	2582,00	3098,40	2759,13	3310,96	2971,58	3565,90	3215,54	3858,65	3512,01	4214,41	3884,64	4661,57	100,00	120,00
38	2293,63	2752,36	2339,50	2807,40	2433,55	2920,26	2582,00	3098,40	2759,13	3310,96	2971,58	3565,90	3215,54	3858,65	3512,01	4214,41	3884,64	4661,57	100,00	120,00
37	2293,63	2752,36	2339,50	2807,40	2433,55	2920,26	2582,00	3098,40	2759,13	3310,96	2971,58	3565,90	3215,54	3858,65	3512,01	4214,41	3884,64	4661,57	100,00	120,00
36	2293,63	2752,36	2339,50	2807,40	2433,55	2920,26	2582,00	3098,40	2759,13	3310,96	2971,58	3565,90	3215,54	3858,65	3512,01	4214,41	3884,64	4661,57	100,00	120,00
35	2293,63	2751,75	2339,50	2806,75	2433,55	2919,62	2582,00	3097,70	2759,13	3310,20	2971,58	3565,09	3215,54	3857,78	3512,01	4213,47	3884,64	4660,47	100,00	119,97
34	2293,63	2751,75	2339,50	2806,75	2433,55	2919,62	2582,00	3097,70	2759,13	3310,20	2971,58	3565,09	3215,54	3857,78	3512,01	4213,47	3884,64	4660,47	100,00	119,97
33	2293,63	2724,50	2339,50	2778,96	2433,55	2890,71	2582,00	3067,03	2759,13	3277,43	2971,58	3529,79	3215,54	3819,58	3512,01	4171,75	3884,64	4614,33	100,00	118,79
32	2293,63	2724,50	2339,50	2778,96	2433,55	2890,71	2582,00	3067,03	2759,13	3277,43	2971,58	3529,79	3215,54	3819,58	3512,01	4171,75	3884,64	4614,33	100,00	118,79
31	2293,63	2697,52	2339,50	2751,45	2433,55	2862,09	2582,00	3036,66	2759,13	3244,98	2971,58	3494,84	3215,54	3781,76	3512,01	4130,45	3884,64	4588,64	100,00	117,61
30	2293,63	2697,52	2339,50	2751,45	2433,55	2862,09	2582,00	3036,66	2759,13	3244,98	2971,58	3494,84	3215,54	3781,76	3512,01	4130,45	3884,64	4588,64	100,00	117,61
29	2293,63	2670,81	2339,50	2724,21	2433,55	2833,75	2582,00	3006,59	2759,13	3212,85	2971,58	3460,24	3215,54	3744,32	3512,01	4089,55	3884,64	4523,41	100,00	116,44
28	2293,63	2670,81	2339,50	2724,21	2433,55	2833,75	2582,00	3006,59	2759,13	3212,85	2971,58	3460,24	3215,54	3744,32	3512,01	4089,55	3884,64	4523,41	100,00	116,44
27	2293,63	2644,37	2339,50	2697,24	2433,55	2805,69	2582,00	2976,82	2759,13	3181,04	2971,58	3425,98	3215,54	3707,25	3512,01	4049,06	3884,64	4478,62	100,00	115,29
26	2293,63	2644,37	2339,50	2697,24	2433,55	2805,69	2582,00	2976,82	2759,13	3181,04	2971,58	3425,98	3215,54	3707,25	3512,01	4049,06	3884,64	4478,62	100,00	115,29
25	2293,63	2618,19	2339,50	2670,53	2433,55	2777,91	2582,00	2947,35	2759,13	3149,54	2971,58	3392,06	3215,54	3670,54	3512,01	4008,97	3884,64	4434,28	100,00	114,15
24	2293,63	2618,19	2339,50	2670,53	2433,55	2777,91	2582,00	2947,35	2759,13	3149,54	2971,58	3392,06	3215,54	3670,54	3512,01	4008,97	3884,64	4434,28	100,00	114,15
23	2293,63	2592,27	2339,50	2644,09	2433,55	2750,41	2582,00	2918,17	2759,13	3118,36	2971,58	3358,48	3215,54	3634,20	3512,01	3969,28	3884,64	4390,38	100,00	113,02
22	2293,63	2592,27	2339,50	2644,09	2433,55	2750,41	2582,00	2918,17	2759,13	3118,36	2971,58	3358,48	3215,54	3634,20	3512,01	3969,28	3884,64	4390,38	100,00	113,02
21	2293,63	2566,60	2339,50	2617,91	2433,55	2723,18	2582,00	2889,28	2759,13	3087,49	2971,58	3325,23	3215,54	3598,22	3512,01	3929,98	3884,64	4346,91	100,00	111,90
20	2293,63	2566,60	2339,50	2617,91	2433,55	2723,18	2582,00	2889,28	2759,13	3087,49	2971,58	3325,23	3215,54	3598,22	3512,01	3929,98	3884,64	4346,91	100,00	111,90
19	2293,63	2516,27	2339,50	2566,58	2433,55	2669,78	2582,00	2832,63	2759,13	3026,95	2971,58	3260,03	3215,54	3527,67	3512,01	3852,92	3884,64	4261,68	100,00	109,71
18	2293,63	2516,27	2339,50	2566,58	2433,55	2669,78	2582,00	2832,63	2759,13	3026,95	2971,58	3260,03	3215,54	3527,67	3512,01	3852,92	3884,64	4261,68	100,00	109,71
17	2293,63	2466,93	2339,50	2516,25	2433,55	2617,43	2582,00	2777,09	2759,13	2967,60	2971,58	3196,11	3215,54	3458,50	3512,01	3777,37	3884,64	4178,12	100,00	107,56
16	2293,63	2466,93	2339,50	2516,25	2433,55	2617,43	2582,00	2777,09	2759,13	2967,60	2971,58	3196,11	3215,54	3458,50	3512,01	3777,37	3884,64	4178,12	100,00	107,56
15	2259,98	2418,56	2305,18	2466,91	2397,86	2566,11	2544,13	2722,64	2718,69	2909,41	2928,00	3133,44	3168,39	3390,69	3460,50	3703,30	3827,67	4096,20	98,53	105,45
14	2237,60	2418,56	2282,36	2466,91	2374,12	2566,11	2518,94	2722,64	2691,77	2909,41	2899,01	3133,44	3137,02	3390,69	3426,24	3703,30	3789,77	4096,20	97,56	105,45
13	2215,45	2371,14	2259,76	2418,54	2350,61	2515,79	2494,00	2669,25	2665,12	2852,36	2870,31	3072,00	3105,96	3324,21	3392,32	3630,69	3752,25	4015,88	96,59	103,38
12	2193,51	2371,14	2237,39	2418,54	2327,34	2515,79	2469,31	2669,25	2638,73	2852,36	2841,89	3072,00	3075,21	3324,21	3358,73	3630,69	3715,10	4015,88	95,64	103,38
11	2171,79	2324,65	2215,24	2371,12	2304,30	2466,46	2444,86	2616,91	2612,60	2796,43	2813,75	3011,76	3044,76	3259,03	3325,48	3559,50	3678,32	3937,14	94,69	101,35
10	2150,29	2324,65	2193,31	2371,12	2281,49	2466,46	2420,65	2616,91	2586,73	2796,43	2785,89	3011,76	3014,61	3259,03	3292,55	3559,50	3641,90	3937,14	93,75	101,35
9	2129,00	2256,94	2171,59	2302,06	2258,90	2394,62	2396,68	2540,69	2561,12	2714,98	2758,31	2924,04	2984,76	3164,11	3259,95	3455,63	3605,84	3822,47	92,82	98,40
8	2107,92	2234,59	2150,09	2279,27	2236,53	2370,91	2372,95	2515,53	2535,76	2688,10	2731,00	2895,09	2955,21	3132,78	3227,67	3421,61	3570,14	3784,62	91,90	97,43
7	2087,05	2169,50	2128,80	2212,88	2214,39	2301,85	2349,46	2442,26	2510,65	2609,81	2703,96	2810,77	2925,95	3041,53	3195,71	3321,95	3534,79	3674,39	90,99	94,59
6	2066,39	2148,02	2107,72	2190,97	2192,47	2279,06	2326,20	2418,08	2485,79	2583,97	2677,19	2782,94	2896,98	3011,42	3164,07	3289,06	3499,79	3638,01	90,09	93,65
5	2025,87	2085,46	2066,39	2127,16	2149,48	2212,88	2280,59	2347,65	2437,05	2508,71	2624,70	2719,88	2840,18	2923,71	3102,03	3193,26	3431,17	3532,05	88,33	90,92
4	1986,15	2064,81	2025,87	2106,10	2107,33	2190,77	2235,87	2324,41	2389,26	2483,87	2573,24	2675,13	2784,49	2894,76	3041,21	3161,64	3363,89	3497,08	86,59	90,02
3	1947,21	1985,39	1986,15	2025,10	2066,01	2106,51	2192,03	2235,01	2342,41	2388,34	2522,78	2572,24	2729,89	2783,42	2981,58	3040,04	3297,93	3362,58	84,90	86,56
2	1909,03	1946,46	1947,21	1985,39	2025,50	2065,21	2149,05	2191,19	2296,48	2341,51	2473,31	2521,80	2676,36	2728,84	2923,12	2980,43	3233,26	3296,65	83,23	84,86
1	1871,60	1871,60	1909,03	1909,03	1985,78	1985,78	2106,91	2106,91	2251,45	2251,45	2424,81	2424,81	2623,88	2623,88	2865,80	2865,80	3169,86	3169,86	81,60	81,60
0	1834,90	1834,90	1871,60	1871,60	1946,84	1946,84	2065,60	2065,60	2207,30	2207,30	2377,26	2377,26	2572,43	2572,43	2809,61	2809,61	3107,71	3107,71	80,00	80,00

GEINDEXEERDE LONEN (viermaandelijke gezondheidsindex)

SALAIRES INDEXES (indice quadrimestriel santé Isse) Montants en

À LIRE



État social, propriété publique et biens communs

Et si les biens communs, par ou en dehors de la propriété publique, constituaient l'une des armes pour penser une société nouvelle qui permette de sortir de l'impasse du « tout au marché » ? Certes, la propriété publique se donne souvent comme un moyen efficace de lutte contre les déséquilibres sociaux induits par le marché. Mais ne servirait-elle pas en réalité de soutien, ou au mieux de paravent, à la logique individualiste d'appropriation ? Elle serait alors vouée à l'échec, faute de s'attaquer radicalement à la cause même du mal : le primat de l'appropriation individuelle, source perpétuelle d'inégalités, en contradiction flagrante avec l'idéal démocratique dont elle se réclame pourtant. Cet ouvrage collectif invite ainsi à confronter la notion de propriété publique à celles de propriété commune et de biens communs, porteurs d'une conception radicalement égalitaire des relations sociales.

Thomas Boccon-Gibod et Pierre Crétois sont deux philosophes français et chercheurs au Sophiapol.

Thomas Boccon-Gibod, Pierre Crétois et coll., *État social, propriété publique et biens communs*, Éd. Le Bord de l'eau, Lormont, septembre 2015, 300 p., 22 €.



Audit citoyen de la dette publique

Face à l'emprise du pouvoir financier sur la majorité des gouvernements, il incombe aux peuples d'impulser la conduite d'audits citoyens, lesquels devront réunir les preuves et les arguments juridiques nécessaires à l'annulation des dettes illégales et illégitimes.

Un livre élaboré grâce au travail de collaborateurs de différentes parties du monde pour impulser la réalisation d'audits citoyens de la dette publique.

Maria Lucia Fattorelli est du CADTM Brésil et coordinatrice nationale de l'audit citoyen de la dette du Brésil. Membre de la Commission pour la vérité sur la dette grecque. A participé aussi à l'audit de la dette de l'Équateur en 2008.

Maria Lucia Fattorelli et coll., *Audit citoyen de la dette publique. Expériences et méthodes*, Cetim, CADTM, Liège, Genève, mars 2015, 260 p., 20 €.



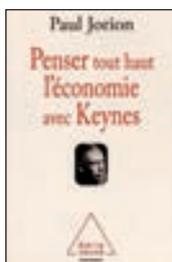
La grande fracture

Les inégalités n'ont cessé de croître depuis plusieurs décennies dans les pays développés. Minant, selon l'auteur, à la fois la santé de nos économies et l'avenir de la démocratie.

Après une mise en perspective historique qui revient sur l'ère Reagan et la Grande dépression, il se penche sur les politiques successives de déréglementation irresponsables, de réductions d'impôts, et d'allègements fiscaux pour les 1 % les plus aisés. Il défend l'argument selon lequel la démocratie contemporaine est « plus proche d'un système d'un dollar, un vote que... d'une personne, un vote ».

Joseph Stiglitz est Américain, prix Nobel d'économie, ancien économiste en chef de la Banque mondiale.

Joseph E. Stiglitz, *La grande fracture. Les sociétés inégalitaires et ce que nous pouvons faire pour les changer*, Éd. Les Liens qui Libèrent, Paris, septembre 2015, 300 p., 25 €.

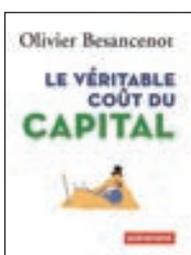


Penser tout haut l'économie

Comment reconstruire la réflexion économique après la crise de 2007 et la débâcle d'une « science » aux ordres de la finance ? En quoi la lecture de Keynes peut-elle nous y aider ? Paul Jorion nous rappelle le destin hors du commun de John Maynard Keynes. De cette lecture réfléchie de son œuvre que pouvons-nous tirer ? D'abord, un scepticisme salutaire concernant l'usage des mathématiques et des statistiques en économie. Ensuite, Keynes dénonça très tôt les méfaits du capitalisme et d'une fausse rationalité, destructrice de l'ordre social. Rebâtir avec lui, c'est admettre qu'il n'y a pas de solution purement économique aux problèmes de société et que la science économique n'aurait jamais dû cesser d'être, dès la fin du XIXe siècle, une économie politique.

Paul Jorion est un chercheur belge en sciences sociales et en économie.

Paul Jorion, *Penser tout haut l'économie avec Keynes*, Éd. Odile Jacob, Paris, septembre 2015, 320 p., 23,90 €.



Le véritable coût du capital

De toutes parts, on ne cesse de déplorer le manque de compétitivité et la paralysie d'un monde de l'emploi accablé par l'impôt : la France vivrait au-dessus de ses moyens, le travail coûterait trop cher. Contrairement aux idées reçues, le travail en France n'a jamais été aussi productif et rentable. En revanche, le capital, dans son aspect le plus parasitaire, triomphe au détriment des salaires, des droits sociaux et des investissements : la rémunération du travail est devenue une simple variable d'ajustement pour garantir des dividendes exponentiels aux marchés financiers. Une situation inédite dans l'histoire dont s'alarment les économistes de tous bords. Comprendre les mécanismes à l'œuvre permet de s'affranchir de cette société du renoncement et de la culpabilité collective, pour appeler à plus de justice sociale face au despotisme du capital.

Ancien candidat à l'élection présidentielle, Olivier Besancenot est membre de la direction du Nouveau Parti anticapitaliste

Olivier Besancenot, *Le véritable coût du capital*, Éd. Autrement, Paris, septembre 2015, 153 p., 17 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités • Dans nos régionales
- 3 / Édito • Les (bons) sentiments ne suffisent pas
- 4 / Mobilisation • Virage au bout de l'enfer !
- 6 / Citoyenneté • Clic-Gauche : Stop aux propos haineux sur l'Internet
- 7 / Le mot qui pue • Migrants
- 8 / IRB • La CGSP-Bruxelles en campagne pour les élections sociales
- 9 / Migration • Dix raisons d'ouvrir les frontières
- 11 / Appel à la manifestation

Infos GAZELCO

- 12 / Nouveau régime fiscal des produits d'épargne pension – ou comment remplir les caisses de l'État en poussant le produit
- 13 / Tableaux • Barèmes
- 15 / À lire

www.cgspwallonne.be

www.gazelco.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTPB - Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11